

Guide de la communication Famille-Lycée au Lycée International de l'Est Parisien (LIEP)

Comment échanger au sein de la communauté pédagogique du Lycée ? Comment suivre et gérer la scolarité au LIEP ? Quels sont les outils utilisés ?

S'approprier et comprendre les outils et voies de communication au LIEP

Qu'est-ce qui remplace le Carnet de Correspondance au Lycée ?

Le carnet de correspondance est remplacé par une carte magnétique personnelle et des applications numériques rassemblées dans l'ENT (Environnement Numérique de Travail).

La carte magnétique est donnée à chaque élève à son arrivée en seconde et reste la même tout le long de sa scolarité au LIEP. Cette carte est en quelque sorte un "passeport lycéen" pour pouvoir être identifié lors des entrées dans le lycée, prévenant ainsi des intrusions. C'est pourquoi la photo d'identité récente y est obligatoire ainsi que la présentation de cette carte pour toute entrée dans le lycée. Cette carte permet aussi au lycéen de badger sur les bornes de la demi-pension pour enregistrer son passage, pour du prêt de matériel.

La communication avec les familles et les élèves se fait par l'intermédiaire de l'ENT, expliqué dans les rubriques suivantes.

Qu'est-ce que l'ENT ou monlycée.net ?

MonLycée.net est la plateforme numérique appelée Environnement Numérique de Travail (ENT) utilisée au LIEP. Elle permet de mettre en relation tous les acteurs de la communauté éducative (enseignants, vie scolaire, direction, administratifs) avec l'élève et sa famille grâce en particulier à un service de messagerie et un accès aux applications de vie scolaire (Pronote). Elle permet aussi l'accès aux différentes ressources numériques du lycée (livres scolaires, documents de cours, catalogue du CDI...), applications pédagogiques (Pearltrees, Wooflash, Pix ...) et application de l'intendance Alise (paiement des repas au ticket, paiement des voyages)

En l'absence de carnet de correspondance, la messagerie de l'ENT est l'unique outil au LIEP pour échanger par écrit entre les élèves, leur famille et l'équipe éducative.

Mon compte Éduconnect sera-t-il encore utilisé au Lycée ?

Oui, il est encore indispensable pour :

- toutes les procédures d'orientation au cours de l'année de 2nde et de 1ère : choix du passage en 1ère générale ou technologique, choix des spécialités.
- déposer le dossier de demande de bourse ;
- renseigner tout changement administratif ;

J'accède pour la première fois à l'ENT, comment faire ? J'ai perdu mes identifiants ENT, que faire ?

Les identifiants d'accès à l'ENT MonLycée.net pour les parents et les élèves sont distribués en début de scolarité au LIEP. En tapant sur votre navigateur internet l'adresse ent.iledefrance.fr, vous serez guidés étape par étape pour la création de votre compte utilisateur.

La page de connexion MonLycée.net prévoit une section "Mot de passe oublié/Identifiant oublié" qui vous permettra de retrouver vos données, à condition d'avoir renseigné un email de récupération dans les paramètres du Compte.

En cas de difficulté, MonLycée.net possède un onglet d'aide. Cependant, en cas de difficulté persistante, ne pas hésiter à en parler à un enseignant ou un AED ou un CPE.

L'ENT élève et l'ENT parent : c'est la même chose ?

L'ENT de l'élève et du parent constituent deux comptes utilisateurs différents qui ne doivent pas être confondus.

En effet, l'ENT a pour objet de réunir toute la communauté pédagogique : pour ce faire, il donne à chacun(e) un moyen de communiquer en son nom et d'être reconnu(e) comme tel(le) dans ses interactions. Ainsi les informations envoyées aux élèves sont souvent différentes de celles envoyées aux parents. C'est pourquoi il est essentiel que chaque acteur, parent ou élève, ait son propre compte.

Qu'est-ce que l'outil Pronote ?

L'application Pronote est accessible depuis l'ENT pour tous les acteurs de la communauté éducative et les élèves.

Il s'agit d'un outil de travail qui permet la consultation des éléments suivants : l'emploi du temps de l'élève, les notes, le travail à la maison, les évaluations, les absences (enseignants et élèves) et les retards.

Ce n'est pas un outil d'échange avec l'équipe éducative (voir pour cela « Qu'est-ce que l'ENT ou MonLycee.net ? »).

Qu'est-ce que Pearltrees ?

Pearltrees est une plateforme web accessible via l'ENT qui permet à ses utilisateurs d'organiser et de partager toutes sortes de ressources (fichiers, pages web, photos, vidéos...). C'est un véritable espace de travail collaboratif entre les élèves et les enseignants qui permet de retrouver ses ressources depuis n'importe quel poste informatique. Il ne constitue pas le cahier de texte, ni le cahier de cours et ce n'est pas une plateforme institutionnelle. Selon les enseignants et les disciplines, il peut être plus ou moins utilisé et de manière très différente.

À la fin de la scolarité au LIEP, les élèves ont toujours accès à leur compte Pearltrees, mais dans sa version grand public, à condition d'avoir renseigné dans les paramètres du compte Pearltrees un email de secours.

Comment trouver les manuels scolaires ?

Les manuels scolaires au LIEP sont numériques. On peut les retrouver sur Pearltrees dans la rubrique "Mes Manuels". Toutes les disciplines n'ont pas forcément de manuel scolaire. Il est possible de retrouver les manuels scolaires en version papier au CDI et à l'internat.

Suis-je obligé d'avoir un ordinateur portable personnel ?

Oui, c'est la raison pour laquelle la Région Ile de France fournit à tous les lycéens un ordinateur portable, qui fait partie intégrante du matériel de l'élève. Par conséquent, lorsqu'une activité nécessite son usage, l'élève doit l'apporter chargé.

Que faire lorsque l'ordinateur portable distribué par la Région a un problème ?

Se référer au document fourni lors de la remise des ordinateurs en début de seconde.

L'ordinateur portable étant un outil de travail qui peut être exigé par l'enseignant(e) en classe, il est impératif qu'il soit fonctionnel.

Comment payer la restauration ? Comment réserver un repas ?

L'application Alise disponible sur l'ENT permet aux demi-pensionnaires de créditer un compte et de réserver un repas. Elle est accessible via l'ENT. Une fois identifié par l'ENT, il ne sera pas nécessaire de s'identifier à nouveau sur l'application. Il est possible néanmoins de manière exceptionnelle de déposer un règlement en espèces ou en chèque à l'ordre de l'agent comptable du LIEP au secrétariat d'intendance.

Un repas doit être réservé au plus tard la veille avant 23h59. Pour les internes, la réservation des repas n'est pas à effectuer.

Suivre la scolarité à l'aide des outils numériques

Comment justifier une absence ?

L'assiduité est une obligation scolaire qui s'impose à tous les élèves.

Absences prévisibles :

Pour toute absence prévisible, la famille est tenue d'informer, par écrit et au moins 48 heures à l'avance, le service Vie Scolaire.

Absences non prévisibles :

En cas d'absence non prévisible, la famille doit prévenir la vie scolaire immédiatement par téléphone ou par la messagerie de l'ENT.

Pour toute absence, quel qu'en soit le motif et la durée, une justification écrite doit impérativement être fournie par la famille dès le retour de l'élève dans l'établissement, au choix :

- par lettre manuscrite
- par la messagerie de l'ENT depuis le compte des responsables légaux

Un appel téléphonique permet de prévenir d'une absence mais ne la justifie pas.

Comment rattraper son cours en cas d'absence ? Quand ?

L'élève étant absent et dans l'incapacité de travailler, il n'est pas attendu qu'il suive les cours, il devra néanmoins se mettre à jour à son retour.

Dans le cas où l'absence est courte, les documents distribués durant son absence lui seront transmis à son retour par les enseignants ou des camarades.

Dans le cas d'une absence longue (plus d'une semaine), il est impératif de prévenir la direction, la vie scolaire, le professeur principal et l'infirmière par le mail de l'ENT. La continuité pédagogique sera définie en concertation au cas par cas. A son retour, l'élève devra se mettre à jour rapidement. Les évaluations devront être rattrapées si l'enseignant le décide.

Je suis absent à une évaluation, comment ça se passe ?

D'après le projet d'évaluation du LIEP, l'enseignant décide selon la nature de l'évaluation s'il est pertinent de la faire rattraper. Le cas échéant, l'élève peut être amené à rattraper un devoir dès son retour dans l'établissement selon les modalités définies par l'enseignant : dans le cours de la matière, à la vie scolaire ou dans un autre cours.

"Par conséquent, en cas d'absence prévisible à une évaluation (devoir sur table DST), les élèves sont invités à prévenir en amont leur professeur afin que ce dernier puisse organiser rapidement un rattrapage. De la même manière, après une absence imprévisible, il convient que l'élève se rapproche rapidement de son professeur pour organiser le rattrapage.

Chaque année, le projet d'évaluation est présenté au conseil d'administration.

Comment gérer un départ sur le temps scolaire ?

Un élève n'est pas autorisé à quitter l'établissement sur un temps de cours, sans qu'un responsable légal n'ait averti le service de Vie Scolaire.

À quelle fréquence doit-on consulter l'ENT ? Pronote ?

Pour les parents comme pour les élèves, les informations concernant la scolarité de l'élève sont données via la messagerie de l'ENT. Il est donc nécessaire que celle-ci soit consultée régulièrement en période scolaire. Il est possible d'avoir une notification sur sa boîte mail personnelle lorsqu'un mail sur l'ENT a été reçu. Pour régler ce paramètre, aller sur l'ENT dans "mon compte", puis l'onglet "mes notifications externes".

La consultation de l'outil Pronote invite à moins de régularité de la part des parents : une consultation une ou deux fois par mois semble suffisante. En cas d'absence non prévue et en cas d'incidents, les parents sont prévenus directement par le lycée par téléphone ou via la messagerie de l'ENT.

Pour les élèves, c'est néanmoins un outil précieux au quotidien pour : voir les absences des enseignants, les changements d'emploi du temps ou de salle et le travail à faire.

Quand les notes sont-elles publiées sur Pronote ?

L'outil Pronote permet aux élèves et aux parents de consulter les notes au cours du trimestre. Il n'y a néanmoins pas d'obligation de la part de l'enseignant de publier les notes sur Pronote au cours du trimestre. Chaque enseignant, suivant sa discipline, sa méthode de travail peut choisir de publier ou non les notes au moment voulu. Ce sont les copies corrigées par l'enseignant(e) qui font foi, on y trouve les éléments d'explication du résultat obtenu par l'élève. La note n'a pas de valeur en soi : il est important de la placer dans un contexte de progression, de connaître les compétences qu'elle évalue et elle peut être l'occasion d'une discussion lycéen-adulte dans le cadre familial.

Communiquer, échanger avec la communauté pédagogique

Quelles sont les bonnes pratiques pour échanger avec la communauté pédagogique ?

La messagerie ENT est un outil au service du parcours de formation de l'élève. Par conséquent, l'utilisation de cette messagerie doit être entourée de précautions d'usage en matière de communication sur le fond et sur la forme.

Tout questionnement ou inquiétude des parents concernant la scolarité (note, modalités d'évaluation, quantité de travail, punition, ...) doit d'abord faire l'objet d'un dialogue avec l'élève. Ce dernier est aussi invité à initier un dialogue avec son enseignant(e) en amont : maître de sa pédagogie et de ses évaluations, l'enseignant communiquera des éléments de compréhension à l'élève.

En cas d'inquiétude persistante et dans un souci de coéducation, les parents peuvent envoyer un mail via la messagerie de l'ENT à l'enseignant pour obtenir des explications et éventuellement prendre un rendez-vous avec l'enseignant(e). Il n'est pas possible de se rendre au Lycée pour rencontrer un enseignant sans rendez-vous préalable.

La communication en temps réel, immédiate, peut engendrer la perte ou la diminution du recul indispensable. Aucun message ne peut requérir de réponse immédiate, à fortiori en dehors des heures de travail. Les échanges via ENT sont des échanges à destination de professionnels de l'éducation, les règles de courtoisie et les précautions mentionnées plus haut y sont de rigueur.

Vous ne trouvez pas de réponses à votre question ?

→ Posez votre question à un membre de l'équipe éducative via la messagerie de l'ENT.

Destinataires à saisir dans la messagerie de l'ENT pour tout contact :

Proviseur = Pierre GRAND-GUILLERM

Proviseur adjoint = Fatah CHALBI

Gestionnaire = Thierry LÉ

Secrétariat de direction = Caroline DIOMAR

Secrétariat des élèves = Mélanie GODIN

Secrétaire d'intendance = Stéphane DOUILLARD

CPE = Marc GUILLARD / Grégory RICHARD

Vie scolaire (assistants d'éducation) = LIEP VIE SCOLAIRE

Infirmière scolaire = Isabelle CHARLES

Psychologue de l'Education Nationale = Murielle MARQUET

Référent Numérique : Christophe Barbot

Numéros utiles :

- Standard du Lycée : 01 49 41 24 70
- Astreinte internat : 07 69 79 57 17